

## Procès-verbal de l'AGA de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia

Procès-verbal de l'AGA de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia tenue le 19 avril 2023 à 19h30. La rencontre a eu lieu en mode hybride : En ligne et présentiel à la Salle Jean-Cossette d'Amqui.

Sont présents à l'assemblée :  
84 personnes en salle  
24 personnes en mode virtuel  
Total : 108 personnes

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La rencontre débute à 19h30. M. Charles-Antoine Gonthier, président d'assemblée, souhaite la bienvenue et explique la formule et déroulement de la soirée.

#### ***1.1 Message du président du Mouvement Desjardins***

Un message de M. Cormier est présenté à l'écran.

### **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

#### ***2.1 Règles pour participer à l'AGA***

Diverses règles de fonctionnement sont présentées (intervention des membres, votes et autres).

#### ***2.2 Nomination des personnes scrutatrices***

Pour cette assemblée, 2 personnes doivent être nommées scrutatrices afin de recueillir le résultat des votes. Celles-ci agiront en toute discrétion et conserveront le résultat des votes secret et confidentiel.

On recommande M. Craig Dion et Mme Lise Deraps comme scrutateurs. Sur une proposition dûment faite et appuyée, la recommandation est acceptée à l'unanimité.

#### **2.3 Adoption de l'ordre du jour**

Mme Lise Bergeron, secrétaire du conseil d'administration, fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### **2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022**

Comme le procès-verbal a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse et que les membres ont pu en prendre connaissance, il n'y a pas de lecture ni résumé.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de l'AGA de 2022 est adopté à l'unanimité.

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

#### ***3.1 Rapport du Conseil d'administration***

Mme Patricia Dompierre présente le rapport du Conseil d'administration pour l'année 2022 conjointement avec Mme Chantale Thibault, directrice générale.

Pour débiter, Mme Dompierre présente les membres du CA et les remercie de leur implication et engagement pour 2022.

Mme Dompierre informe de l'implication de la Caisse Vallée de la Matapédia dans son rôle de leader économique. Dans le contexte actuel, la Caisse a également été active et créative pour soutenir les membres dans leur autonomie financière.

Mme Thibault fait un résumé des divers gestes posés en 2022 par la Caisse et également par le Mouvement Desjardins en lien avec ces énoncés:

- 11 M\$ d'investissement dans des programmes d'éducation financière et coopératifs afin d'encourager les saines habitudes financières, de promouvoir l'autonomie et de favoriser le bien-être financier;
- Stratégies d'accompagnement proactives suite à la hausse d'intérêts en contactant les membres directement pour leur proposer des solutions;

Elle informe que 4 de nos membres-entreprise ont reçu une aide financière non remboursable grâce au Fonds C, un levier sur lequel nous nous appuyons pour soutenir nos entrepreneurs dans leurs activités, grâce à une enveloppe de 10 M\$ annoncée par le Mouvement Desjardins pour une période de 2 ans.

Elle tient à féliciter les récipiendaires :

- Ferme Germain et Marjolaine Michaud
- Ferme AGAT
- Ferme Paquet de Plumes
- Ferme Malinald Inc.

Une capsule vidéo est présentée avec le récipiendaire « Ferme Paquet de Plumes »

Mme Dompierre mentionne que le rôle du CA est de continuer à veiller à ce que le réseau de distribution réponde aux besoins et à l'évolution des habitudes des membres. La Caisse poursuivra ses initiatives afin de soutenir les collectivités pour une reprise économique toujours plus verte et inclusive.

2022 a aussi été une année de reconnaissance et de fierté. Durant la semaine de la coopération, deux employés de la Caisse ont eu l'honneur d'être choisis par leurs collègues et ont été nommés « Employés Coop de l'année » On félicite M. Frédéric Plourde et Mme Sandra Paquet Roy.

Divers travaux technologiques ont été également mis en place en 2022 pour mieux accompagner nos membres tels que :

- Modernisation de l'ensemble de nos systèmes
- Rehaussement de la sécurité et poursuivre la transformation numérique par la mise en place de « l'assistance virtuelle », « la reconnaissance vocale » et la « prise de rendez-vous autonome ».

Mme Thibault explique sommairement comment fonctionne la prise de rendez-vous autonome sur AccèsD.

Mme Dompierre revient également sur une nouveauté en 2022, notre programme phare intitulé « Tous engagés pour la jeunesse ». Autrefois réservée aux jeunes participants à la Caisse scolaire, la ristourne jeunesse est depuis le 1er janvier 2022 accessible à tous les membres âgés de 5 à 17 ans. À notre Caisse, 11 écoles participent avec 776 jeunes qui ont vu leur persévérance et leur assiduité dans leurs efforts d'épargne récompensées.

Mme Thibault partage ce qui est fait par Desjardins pour une transition vers une économie plus sobre en carbone avec l'ajout de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à la rémunération des 58 000 employés du Mouvement Desjardins pour les mobiliser à agir collectivement. De plus, à notre Caisse, 22%

des Fonds d'investissement détenus par nos membres sont des Fonds d'investissement responsable « SociéTerre ». Une formation sur le développement durable et la finance responsable a été offerte à l'ensemble des employés de Desjardins en 2022.

En conclusion pour le rapport du CA, Mme Thibault remercie son équipe de gestionnaires, ses 75 employés et les partenaires du milieu. Elle souligne également le dévouement des administrateurs, qui ont vraiment à cœur de bien représenter les membres de la Caisse. Mme Dompierre remercie la directrice générale et affirme que peu importe la situation et l'ampleur des défis, les 75 employés de la caisse et les administrateurs sont présents et engagés à soutenir les membres. En terminant, elle remercie les 20 820 membres pour leur fidélité. C'est en travaillant toujours dans leur intérêt que nous continuerons à nous montrer dignes de votre confiance.

### 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Pour donner suite au rapport déposé au Conseil d'administration de janvier 2023, Mme Dompierre confirme que le bilan de la surveillance relative aux 3 règles de déontologie est conforme :

- A. Il n'y a eu aucune situation de conflits d'intérêts
- B. Il n'y a eu aucune dérogation des dépôts et des prêts accordés aux personnes intéressées
- C. Il n'y a eu aucun contrat de fournitures ou de services, accordé par la Caisse à des personnes visées par le Code

### 3.3 Rapport financier

Une capsule vidéo est présentée portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins et suivi du rapport annuel.

<b>Volume d'affaires :</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation %</b>
	1,35 G\$	1,34 G\$	1,1%
	0,85 G\$		Épargne placement
	0,50 G\$		Financement
<b>Actif total :</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation %</b>
	672,7 M\$	640,2 M\$	5,1%
	19,2 M\$		Trésorerie et dépôts auprès des institutions financières
	157,6 M\$		Placement dans le fonds de liquidité sous gestion et E/T
	440,5 M\$		Prêts aux membres
	30,5 M\$		Placements dans la Fédération
	25,6 M\$		Autres actifs
	0,8 M\$		Provision pour pertes de crédit
<b>Passif total :</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation %</b>
	586,5 M\$	556,3 M\$	5,4%
	570,5 M\$		Dépôts des membres
	0		Emprunts
	16,1 M\$		Autres passif
<b>Avoir total :</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation %</b>
	86,14 M\$	83,87 M\$	2,7%
	0,10 M\$		Capital social
	32,73 M\$		Excédents à répartir
	0		Cumul des autres éléments du résultat global
	53,31 M\$		Réserves
<b>Excédents d'opération</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation %</b>
	10,59 M\$	9,3 M\$	13,8%
	12,36 M\$		Revenus nets d'intérêts
	4,74 M\$		Autres revenus

(430) K\$ Recouvrement de la provision pour perte de crédit (484) K\$  
 6,95 M\$ Frais autres que d'intérêts +204 K\$

<b>Excédents nets d'opération</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation %</b>
	10,59 M\$	9,30 M\$	13,8%
2,14 M\$ Revenus liés aux placements			
(1,70) M\$ Pertes liées à la juste valeur des instruments			
(6,22) M\$ Cotisation aux composantes du Mouvement et frais afférents			
(0,32) M\$ Frais relatif à l'aide au développement du milieu			
4,49 M\$ Excédents avant impôts			
0,23 M\$ Impôts sur les excédents			
4,26 M\$ Excédents avant ristournes aux membres			
1,24 M\$ Ristournes aux membres			
(0,33) M\$ Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres			
3,35 M\$ Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres			

Il n'y a aucune question ou commentaire relativement à la présentation du rapport financier.

### **3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

M. Frédéric Plourde présente le rapport. Il informe qu'une somme de 480 853 \$ a été versée en 2022 en Fonds d'aide au développement du milieu et en Dons & commandites dans divers projets ou activités dans la communauté, grâce à notre plan d'engagement ainsi que de notre politique d'investissement.

Une somme de 158 478 \$ a été répartie en Dons & commandites de la façon suivante :

- 13 728 \$ dans le volet « Éducation »
- 16 612 \$ dans le volet « Saines habitudes de vie »
- 77 988 \$ dans le volet « Culture »
- 36 869 \$ dans le volet « Développement économique »
- 16 281 \$ dans le volet « Engagement social et humanitaire »

Dans la collectivité par le biais du FADM, c'est une somme de 322 375 \$ qui a été répartie de la façon suivante :

- 33 880 \$ dans le volet « Éducation »
- 56 733 \$ dans le volet « Saines habitudes de vie »
- 22 200 \$ dans le volet « Culture »
- 158 622 \$ dans le volet « Développement économique, emploi et partenariat »
- 50 940 \$ dans le volet « Œuvres humanitaires et communautaires »

Il informe que le solde du FADM était d'un montant de 784 K au 31 décembre 2022.

Engagé envers la persévérance scolaire et la réussite, le Mouvement Desjardins a versé 4,1 M\$ en remettant 3 377 bourses pour encourager des étudiants des niveaux professionnel, collégial et universitaire à poursuivre leurs études, dont huit (8) membres de notre caisse.

Notre Caisse a offert un coup de pouce financier d'une valeur totale de 12 500 \$ qui a été donné à 25 jeunes membres, une façon de saluer leur persévérance scolaire avec notre programme de bourses à l'interne.

Un montant de 1,4 M\$ a été remis dans le cadre des Prix Fondation Desjardins pour la réalisation de 546 projets destinés aux élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire. Chez-nous en 2022, la Fondation Desjardins a retenu le projet « Les mini serres Ursule » de l'École Ste-Ursule ainsi que le projet « Persévérance scolaire » de L'École primaire de St-Vianney.

Le Fonds du Grand Mouvement est l'une de nos initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M\$, ce fonds soutiendra des projets structurants jusqu'en 2024. Dans notre communauté, deux beaux projets en ont bénéficié: la fresque lumineuse «

Expérience Premières Mémoires » à Causapscal, et les « Serres Nordique » à Albertville.

### TIRAGE DES BOURSES

Charles-Antoine procède au tirage de 2 bourses de 500 \$ pour les OSBL. Pour ce concours, les OSBL devaient s’inscrire avec 3 de ses membres et être présents à l’assemblée.

Les gagnants des 2 bourses sont :

- Fondation Action-santé de la Matapédia
- Omnium Yves Lévesque

#### 4. PÉRIODE DE QUESTION

Il n’y a aucune question.

#### 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

##### *5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) Vote en différé*

Mme Dompierre présente la recommandation du conseil d’administration concernant la répartition des excédents annuels (ristournes)

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	3 347 k\$
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	241 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	5 k\$
	<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>32 725 k\$</b>
	Affectation au FADM	(137) k\$
	Affectation à la RRE	(5 652) k\$
	Affectation à la réserve générale	(26 937) k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

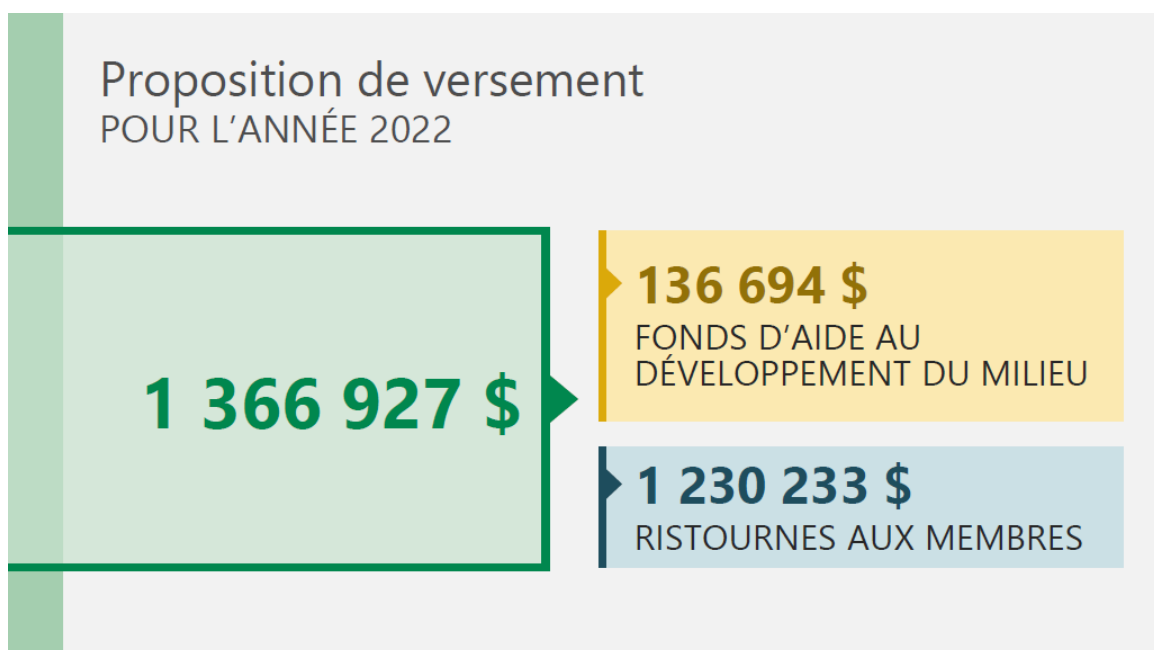
<sup>1</sup> Inclut 1 239 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

<sup>2</sup> Net d'impôt

[FADM] Fonds d'aide au développement du milieu

[RRE] Réserve pour ristournes éventuelles

#### **Adoption de la répartition des excédents annuels :**



## Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE <b>VOLUMES</b> <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			177 k\$
Épargne et placements			142 k\$
Fonds		0,58 \$	44 k\$
Prêts et marges de crédit			271 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES</b> <sup>2</sup>	23 \$/1 000 \$ de prime		200 k\$
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT</b> <sup>2</sup>	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		79 k\$
<b>RISTOURNE PRODUITS</b> <sup>2</sup>	Montant de 50 \$ <sup>3</sup>		285 k\$
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE</b> <sup>2</sup>	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		32 k\$
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>1 230 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

La recommandation est dûment faite et appuyée.

Il n'y a aucune question ou commentaire.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le Conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Le vote sera ouvert aux membres pour les 4 prochains jours.

## 5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Pour la période d'élection, un président et secrétaire doivent être nommés. Comme la présidente, Mme Dompierre, est candidate, le vice-président M. Benoit Heppell est nommé président d'élection. Comme la secrétaire, Mme Bergeron, est candidate, la secrétaire adjointe Mme Lise Deraps est nommée secrétaire d'élection.

### 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

M. Benoit Heppell présente le rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration. Il informe que l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours à partir du 16 janvier 2023 par divers canaux d'information (établissement, journal local, affichage dynamique, radio, etc).

Cette année 5 postes sont à combler :

4 postes universels

1 poste réservé pour le secteur de Matapédia les Plateaux

M. Heppell présente les critères du conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif. Ceux-ci sont disponibles sur le site de la Caisse et étaient disponibles pour consultation sur l'avis de candidatures.

À la suite de l'appel d'offres, nous avons reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et qualités requises par la loi, le règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins. Une personne candidate a retiré sa candidature avant la diffusion de l'avis de convocation, ce qui porte le nombre final de candidatures éligibles à 4.

Un document de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible sur demande.

### 5.2.3 Présentation des candidates

Les candidatures reçues pour les postes universels sont :

Mme Lise Bergeron  
Mme Patricia Dompierre  
Mme Marie-Hélène Dupont  
Mme Émilie Pitre

Afin de permettre à l'assemblée de mieux connaître les candidates, celles-ci viennent à tour de rôle faire une allocution.

#### ***5.2.4 Élection par acclamation***

Comme le nombre de candidatures est inférieur au nombre de postes à combler, sont élus à l'unanimité :

Mme Lise Bergeron  
Mme Patricia Dompierre  
Mme Marie-Hélène Dupont  
Mme Émilie Pitre

On félicite les nouvelles élues.

### **5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS**

Charles-Antoine donne des précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents.

Il rappelle que les membres auront à voter sur les éléments suivants :

1. La répartition des excédents annuels (ristournes)
2. Le versement des ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au FADM et les taux de ristournes

Il rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Il informe que la réécoute de l'assemblée sera disponible dans AccèsD sur le site internet de la Caisse. Toute la documentation de référence est également disponible sur le site internet ou sur demande auprès de la Caisse.

La période d'ouverture de votation en différé pour 4 jours débutera dès la fin de l'assemblée pour 4 jours jusqu'à 23h59 le 23 avril 2023.

Advenant un vote négatif, les membres seront alors invités à participer à une autre date pour une rencontre afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

### ***TIRAGES***

On procède au tirage de 3 jardins hydroponiques. 2 sont pour les membres en salles et 1 pour les membres en ligne.

## **6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Mme Dompierre remercie les membres présents pour leur participation.

## **7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

On informe que les résultats du vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la fin de la période de votation, les votes

seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et seront disponibles auprès de la Caisse. Celle-ci publiera également les résultats sur sa page Facebook.

La levée de l'assemblée a lieu 25 avril 2023 à 16h41.

Pour donner suite à la période de votation, il y a eu 461 membres qui ont voté. Pour le volet de la répartition des excédents le pourcentage est favorable à 98,05%.